



Extinction de l'éclairage public

Une autre vie s'invente ici

Retour d'expérience du
Parc naturel régional du
Gâtinais français

Jean-Jacques Boussaingault,
Président du Parc

Lucie Gandon, Chargée de mission
Energie et Plan Climat

« Ateliers de la Biodiversité »

**Communauté
d'agglomération Marne
et Gondoire**

2 octobre 2020





Parc naturel régional du Gâtinais français

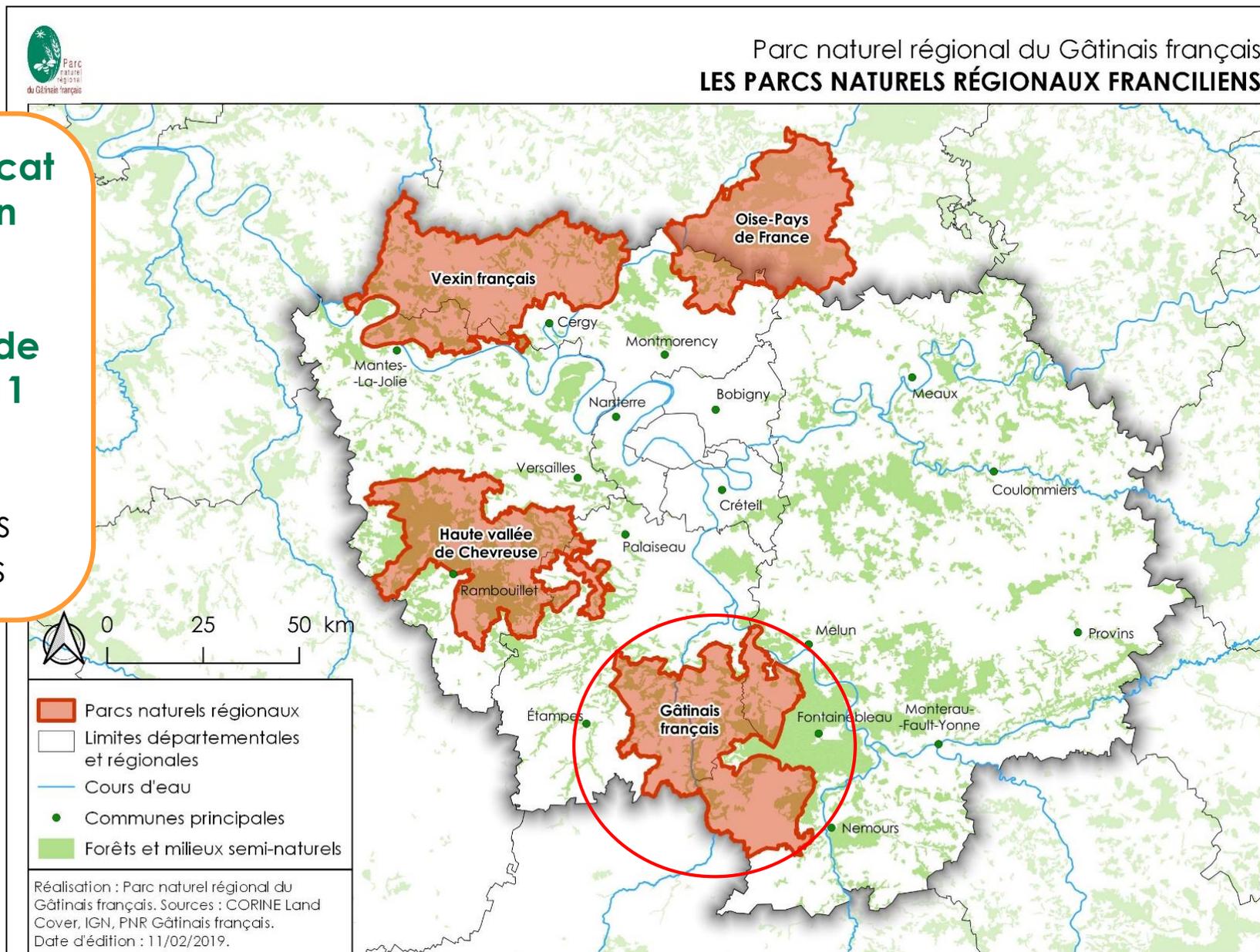
Un territoire rural en limite de l'agglomération parisienne

Création du Syndicat mixte du Parc en 1999

Renouvellement de sa *Charte* en 2011 pour 15 ans

82 153 habitants
75 640 hectares

1999-2019
LE PARC
A 20 ANS !





LE PARC, C'EST :

- **un territoire cohérent**
- **des objectifs à 15 ans inscrits dans la Charte du Parc**
- **une équipe technique faisant le lien entre élus, la charte et le territoire**



Maison du Parc
Milly-la-Forêt (91)



Une autre vie s'invente ici



► UN TERRITOIRE COHÉRENT

69 Communes

7 Communautés d'Agglomération
et de Communes

2 Départements

1 Région

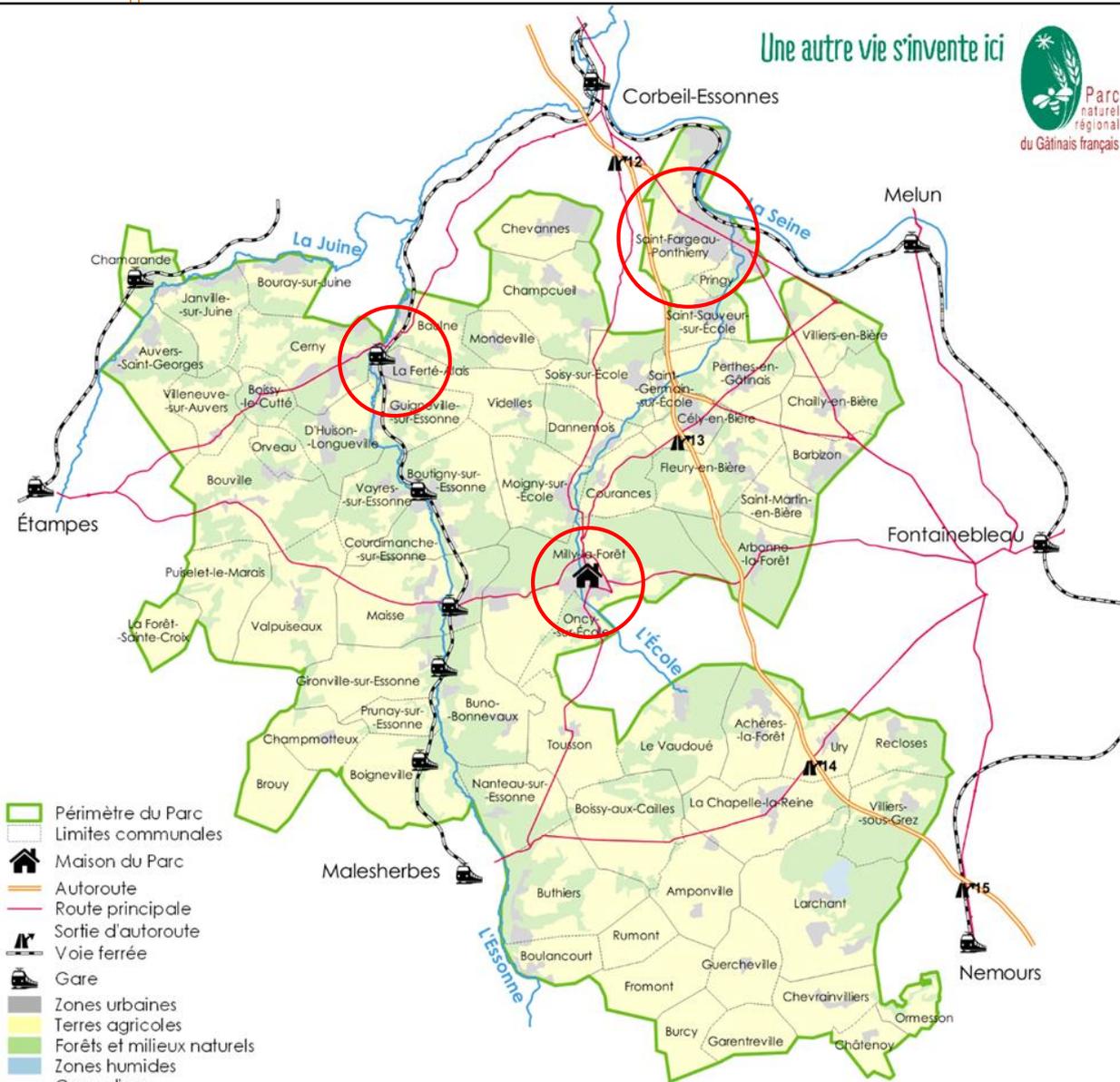
L'État

Réunis autour de
3 axes stratégiques :

**Agir pour la préservation durable
des richesses du territoire**

**Mettre la solidarité et
l'environnement au coeur de notre
développement**

**Mobiliser pour un projet de
territoire partagé et innovant**



Réalisation : PNR Gâtinais 09/2017 (JG).

Sources : CORINE Land Cover, IGN, OpenStreetMap, Sandre.



Parc naturel régional du Gâtinais français

Objectif : réduire la pollution lumineuse



L'action la plus efficace pour réduire la pollution lumineuse est **la suppression des éclairages extérieurs** :

- **Pour préserver la biodiversité** : plus l'environnement nocturne est sombre, mieux c'est pour toutes les espèces,
- **Pour maîtriser l'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre,**
- **Pour préserver le ciel étoilé, les paysages nocturnes, le cadre de vie et la santé des habitants, ...**

Thèse du MNHN, 2016



Impacts de la pollution lumineuse sur les chauves-souris en France

Quelles implications pour une gestion durable de l'éclairage public dans les territoires?

Clémentine Azam,

C. Kerbirou, Y. Bas, J-F Julien, J. Pauwels, I. Le Viol



* iledeFrance

CESCO
Centre d'Ecologie et des
Sciences de la Conservation

ressources
environnementales
nocturnes & territoriales
renoir
le secret de la nuit

Contact: clementineazam@hotmail.fr

L'action la plus efficace que les communes peuvent faire, c'est **d'éteindre complètement l'éclairages public** lorsque cela est possible :

- **Parce que la sécurité routière n'est pas lié uniquement à l'éclairage de la voirie** : l'éclairage est un élément parmi d'autre (aménagement pour réduire la vitesse...)
- **Parce que l'éclairage public vise à éclairer les piétons/cyclistes**, qui circulent peu (voire pas du tout en milieu rural) en pleine nuit : les gens circulent en voiture,
- **Parce que les actes d'atteinte aux personnes et aux biens ne sont pas liés à la présence d'un éclairage nocturne.**

Une gestion différenciée de l'éclairage public



Le Parc accompagne et encourage les communes à mettre en place une **gestion différenciée de l'éclairage public** :

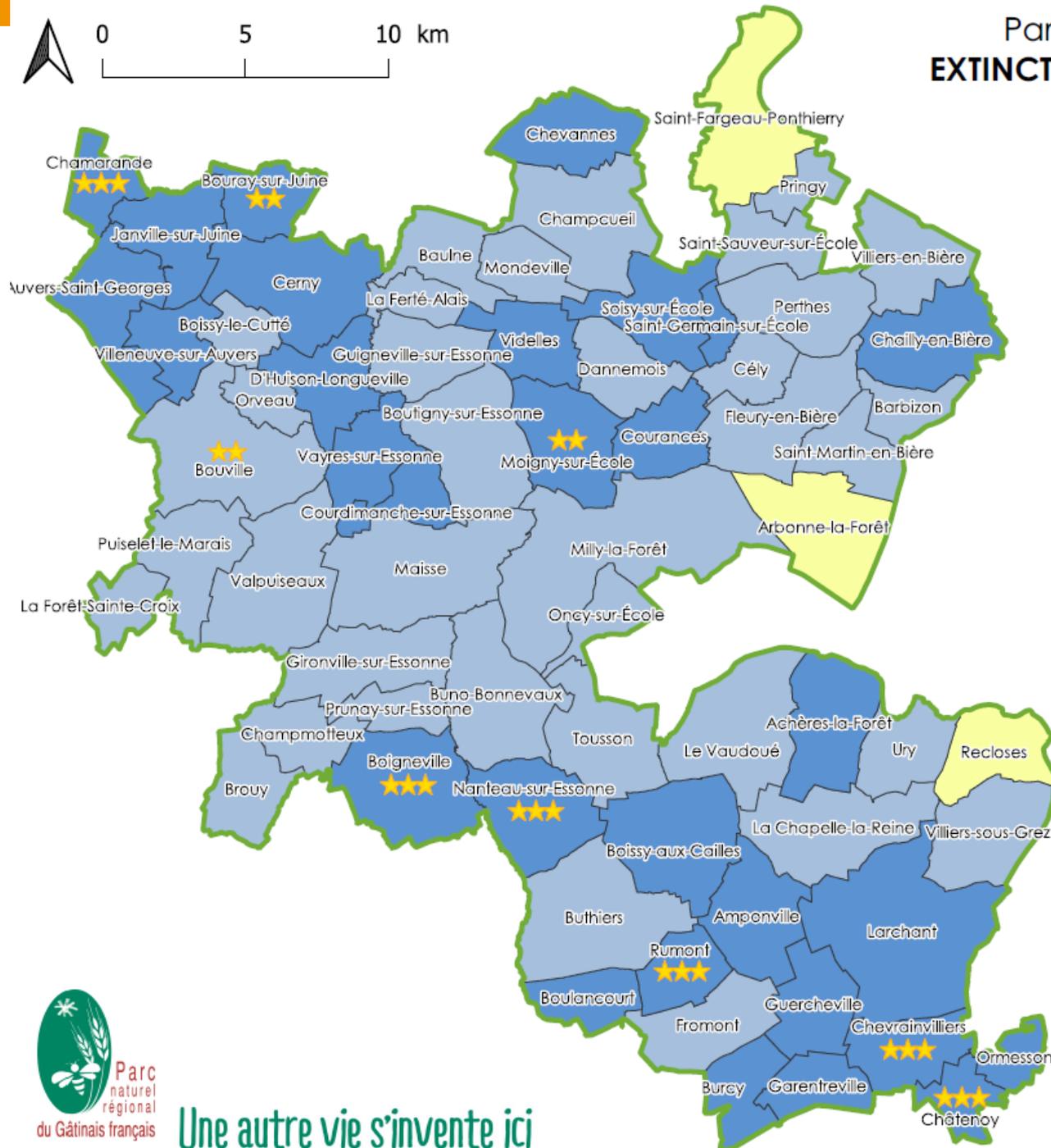
- Eteindre l'éclairage des rues **au moins 5h par nuit toute l'année**,
- Eteindre l'éclairage des rues **complètement en été** (mi-mai à mi-août),
- Mettre **sobrement en valeur le patrimoine bâti** et l'éteindre en même temps que l'éclairage public, ou ne pas l'éclairer.

Chaque commune tient compte de son **contexte territorial** : transports en commun, activités économiques, de loisirs, évènement festifs nocturnes ponctuels...



Parc naturel régional du Gâtinais français
EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Année 2020



Extinction de l'éclairage public (5h min. par nuit)

- effective toute l'année et aucun allumage en été
- effective toute l'année
- pas d'extinction

**Communes labellisées
Villes et Villages Étoilés**

- ★★ Deux étoiles
- ★★★ Trois étoiles



Grâce à l'extinction nocturne, les communes du Parc divisent en moyenne par deux la durée annuelle de fonctionnement de l'éclairage public : elles contribuent ainsi à réduire leur consommation d'électricité et à limiter la pollution lumineuse.

Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français. Sources : Suivi de l'extinction du Parc, ANPCEN. Fond de carte : IGN (BD PARCELLAIRE 2017). Édition : 07/09/2020.

Vers une extension des plages horaires d'extinction



Sur les 66 communes qui éteignent toute l'année :

- 27 éteignent 5h par nuit,
- 35 éteignent entre 5h15 et 7h par nuit,
- 4 éteignent entre 7h15 et 8h par nuit.

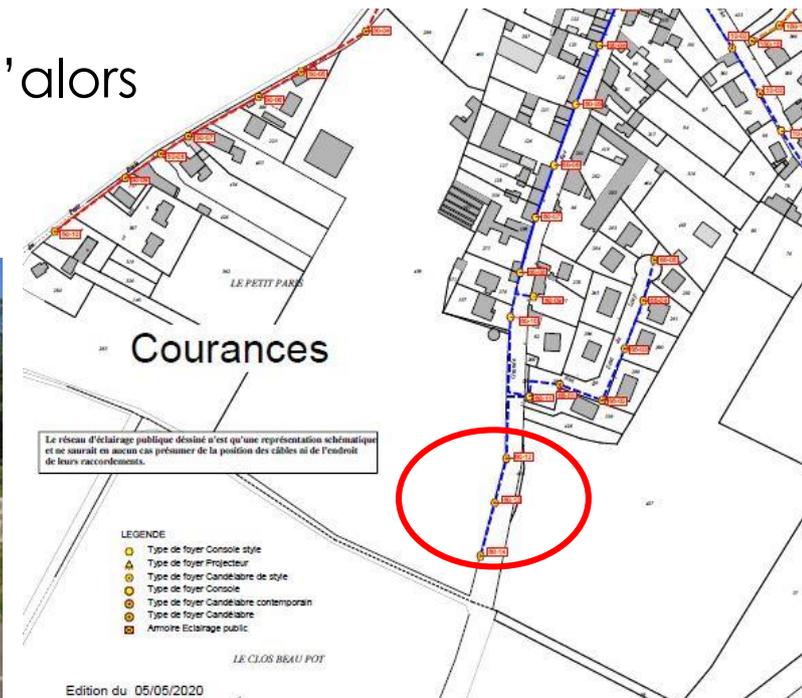
Ensemble, ces 66 communes **divisent par deux la durée annuelle de fonctionnement de l'éclairage public sur le territoire.**

Régulièrement, **les élus évaluent à nouveau les horaires d'extinction** et la nécessité d'éclairer ou pas certains espaces jusqu'alors éclairés

Exemple à Courances

Une sortie de village au de-là des habitations

Les 3 luminaires vont être mis hors tension



Comment faire accepter ces changements? Comment les habitants se sont-ils habitués ?

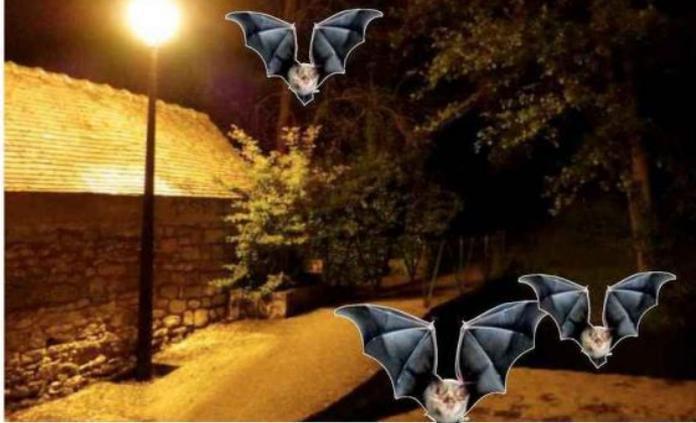


En sensibilisant :

- Articles,
- Balades nocturnes,
- Nuit de la chouette, de la chauve-souris...

GÂTINAIS

Les chauves-souris préfèrent des villages sans lumière



Dannemois. Des chercheurs ont réalisé une étude dans le Gâtinais pour mesurer l'impact des coupures d'éclairage la nuit dans les communes sur la biodiversité, notamment les chauves-souris. (Clémentine Azam et Biophoto/Frank Deschandi & Philippe Sabone)

SITU VEUX ÊTRE AMI avec les chauves-souris, éteins la lumière plus tôt. C'est le résumé un peu sommaire d'une étude que le **Muséum national d'histoire naturelle** (MNHN) vient de dévoiler. Une équipe de chercheurs du centre des sciences de la conservation s'est rendue dans le parc naturel du Gâtinais français — territoire englobant 36 communes de l'Essonne et 33 de Seine-et-Marne — afin de tester l'impact sur la biodiversité de la limitation de l'éclairage artificiel.

« La pollution lumineuse est considérée, depuis une dizaine d'années, comme une menace importante pour la biodiversité, pose en préambule le Muséum. Elle affecte près de 20 % de la superficie du globe. Environ 10 000 communes en France ont mis en place, depuis 2008, un système d'extinction de l'éclairage public (NDLR : souvent

de minuit à 5 heures). Mais aucune étude n'avait encore mesuré l'impact environnemental de cette mesure. »
Le Gâtinais n'a pas été choisi par hasard. « Environ 60 % des communes du parc éteignent leurs lampadaires la nuit, détaille Clémentine Azam, une des chercheuses. Le terrain d'étude était complet : des municipalités qui coupent la lumière, d'autres qui gardent leurs lampadaires allumés et d'autres qui n'ont pas d'éclairage public. »

« Il faudrait éteindre plus tôt »

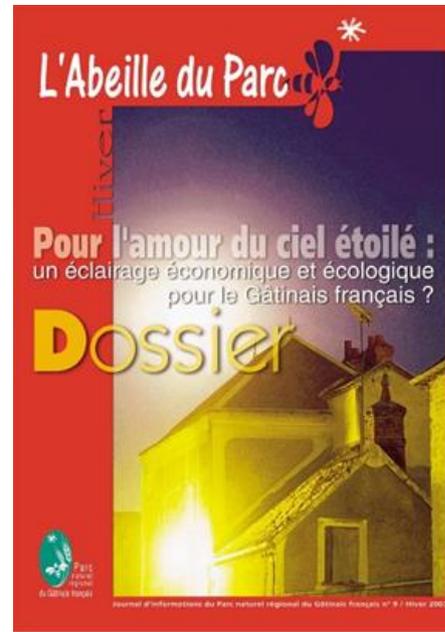
Clémentine Azam, une chercheuse

Les chercheurs ont placé, au printemps 2014, des détecteurs pour capter les ultrasons émis par les chiroptères. « Les conclusions varient en fonction des espèces, reconnais-

sables car chacune possède sa signature acoustique, confie Clémentine Azam. Pour les pipistrelles, la lumière est presque un atout car elle attire les insectes, cela facilite leurs chasses. Mais pour les espèces lucifuges (NDLR : qui fuient la lumière), comme le groupe des Murins ou des Oreillardes, elles sont trois fois plus actives lorsqu'il y a une extinction des feux, mais deux fois moins que dans les sites restés dans l'obscurité. En conclusion, il ressort que l'extinction envoie un signal positif. Mais pour être plus efficace, il faudrait éteindre plus tôt, dès le crépuscule. »

Les chercheurs espèrent que cette étude permettra au parc de convaincre encore davantage de communes. « Cela apporte des arguments complémentaires aux économies de coût pour alléger la facture d'électricité », insiste Clémentine Azam.

CÉCILE CHEVALLIER



Abeille du Parc, 2003



Balade nocturne à Boulancourt, 01/2020



La politique d'éco-conditionnalité en faveur de l'extinction

2012 - Mise en place des éco-conditionnalités des aides du Parc

➤ Subventions pour l'éclairage public :

Les subventions pour la rénovation de ***l'éclairage public*** ne sont accordées que si la commune éteint son éclairage public au moins 5h par nuit toute l'année.

2016 - Renforcement des éco-conditionnalités

➤ Pour toutes les subventions :

Les subventions – ***quel que soit le domaine d'action*** - sont accordées si la commune éteint son éclairage public au moins 5h par nuit toute l'année.

Un **bonus de 5%** est accordé si la commune expérimente l'extinction totale en été.

Suppression du halo lumineux en cœur de nuit



Ciel nocturne de la Ferté-Alais avant et après extinction

Essonne
3 900 hab.

Avril 2018

Photos : P. Brunet,
FNE



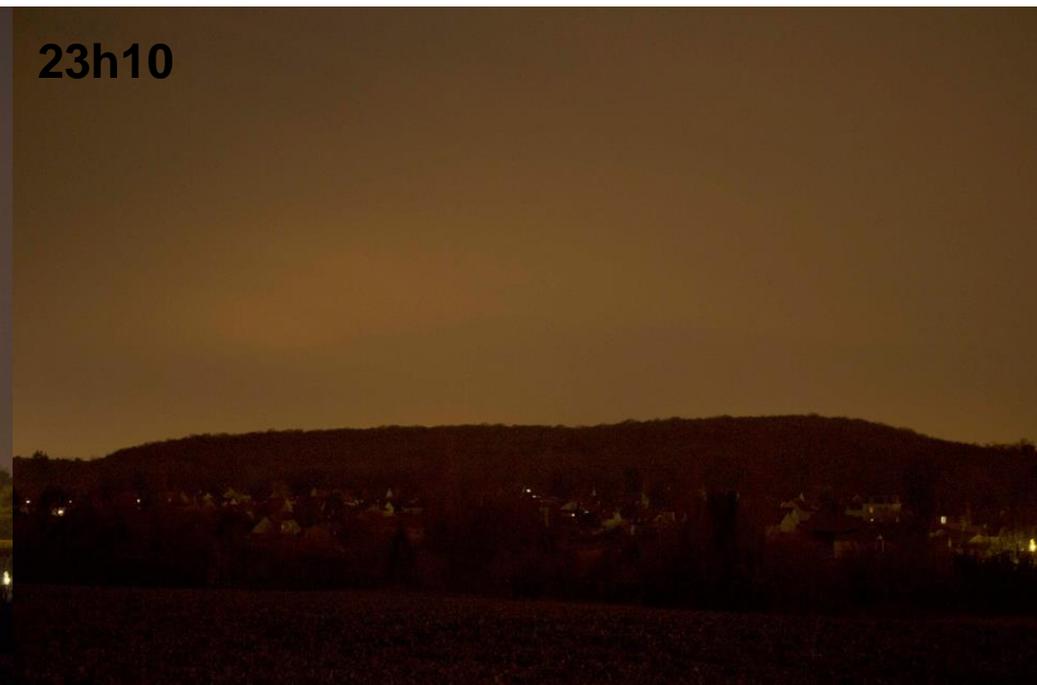


Suppression du halo lumineux en cœur de nuit

Ciel nocturne de Cerny avant et après extinction

Janvier 2020

Photos : Y. Le Gerrec, Observatoire de Cerny





Préserver la biodiversité Concilier valorisation du patrimoine et biodiversité



Remplacement de l'éclairage de l'église de Nanteau-sur-Essonne

Présence d'un nichoir à chouette effraie habité, et d'une entrée aménagée pour les chauves-souris

-> **la façade ne sera pas éclairée**



Visite du PNRGF le 4 aout 2015

Face Est sur le cimetière

Cette zone du bâtiment ne sera pas éclairée.

Elle est réservée pour le nichoir à chouettes et les chauves-souris.



Préserver le ciel étoilé

Observatoire astronomique régional de Buthiers



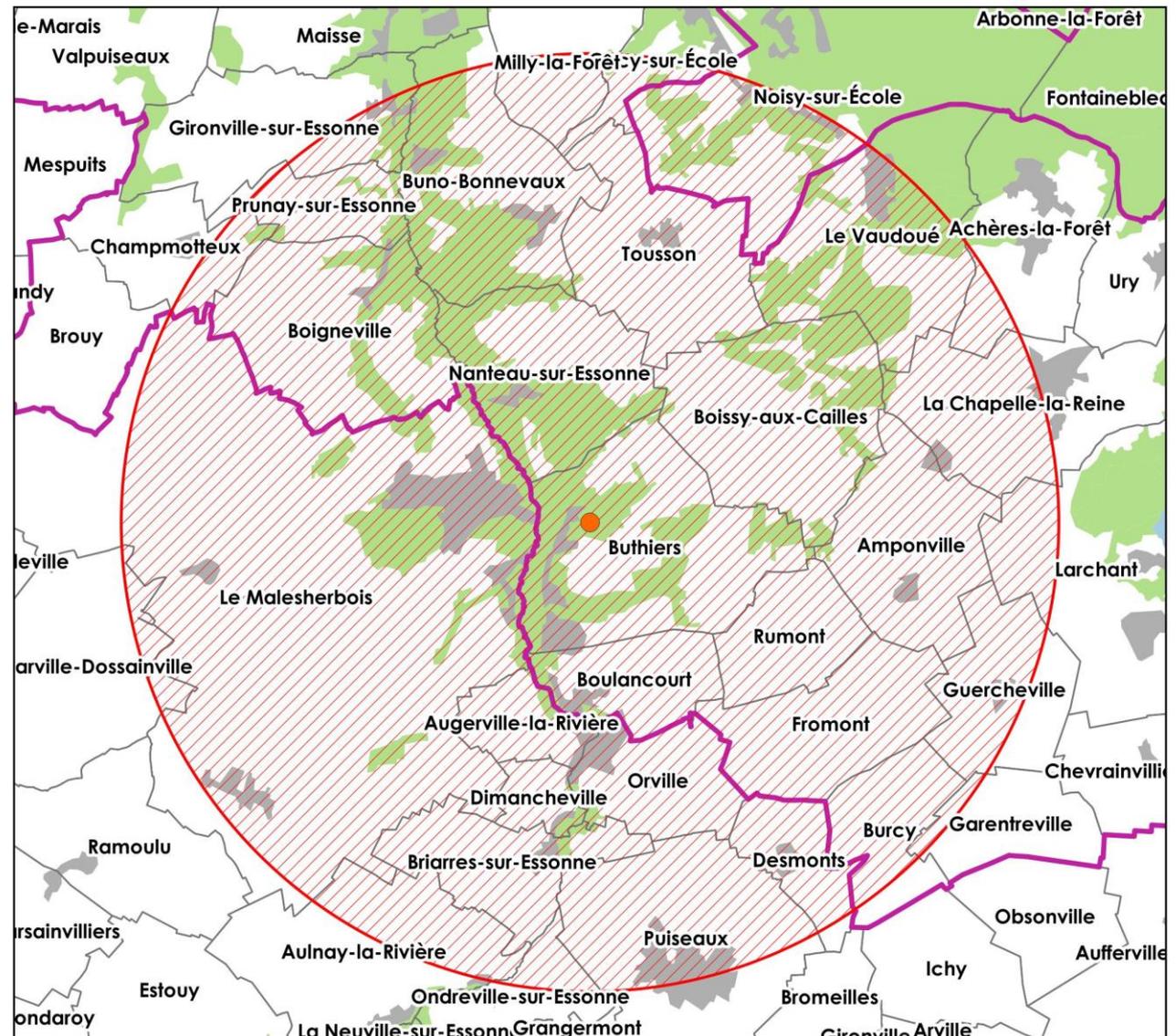
- Centre d'astronomie Jean-Marc Salomon
- ▨ Périmètre de 10km autour du centre astronomique
- ▭ Limites du Parc naturel régional du Gâtinais français
- ▭ Limites communales
- Occupation du sol :
 - Territoires artificialisés
 - Forêts et milieux semi-naturels
 - Zones humides
 - Surfaces en eau



0 2.5 5 km

Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français. Fond de carte : CORINE Land Cover, OpenStreetMap, IGN (BD Parcellaire 2017). Date d'édition : 29/03/2019.

Parc naturel régional du Gâtinais français LE PÉRIMÈTRE DU SITE D'OBSERVATION ASTRONOMIQUE DE BUTHIERS





Cœur de nuit : un ciel étoilé de qualité

Ciel en HIVER
Plateau d'Orgemont
(Cerny, 91)

0h09 le 21/01/2020

Photo : Y. Le Garrec,
Observatoire
astronomique de
Cerny



A gauche : Sirius **Au centre** : une étoile filante **Entre les 2** : une nébuleuse
-> de nombreuses autres étoiles sont visibles malgré le halo lumineux d'Etampes et d'Etréchy

Faire des économies d'énergie, limiter les gaz à effet de serre



L'extinction 6h par nuit toute l'année :

- réduit le nombre d'heures d'éclairage d'environ 50 %
- réduit la consommation d'électricité d'environ 50 %
- permet de réaliser entre 30 et 40 % d'économie sur la facture d'électricité dédiée à l'éclairage public (consommation)

Exemples :

Perthes-en-Gâtinais (2 097 hab.) : extinction de 5h par nuit

Economie de **8 622 €** sur un budget annuel de 25 267 € (soit 34%, uniquement pour la consommation)

Soisy-sur-Ecole (1 301 hab.) : extinction de 23h30 à 6h depuis 2016 (0h-5h depuis 2010)

Economie de **8 000 €** en éteignant de 0h à 5h, et **10 000 €** en éteignant de 23h30 à 6h

Préserver le cadre de vie, la tranquillité
dans les villages



Aucune incidence sur la sécurité (atteintes aux personnes ou aux biens) constatée par les Gendarmeries

Exemple en 2011 : Courrier du Lieutenant-colonel BASTIDE, d'Evry

« En résumé, aucune unité n'a constaté une quelconque augmentation de la délinquance du fait de l'extinction de l'éclairage public »

Réduction de la vitesse dans les bourgs et hameaux : les voitures roulent moins vite

-> Photo depuis une voiture qui éclaire une rue d'un village éteint

Meilleure qualité de sommeil : les gens ne sont plus gênés par la lumière intrusive, ils se sentent plus reposés





Merci de votre attention

Parc naturel régional du Gâtinais français
20 bd du Maréchal Lyautey

91 490 Milly-la-Forêt

Pour des précisions:
l.gandon@parc-gatinais-francais.fr

